

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PROJET PARTICULIER

Projet de résolution en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*, afin d'autoriser l'aménagement d'une mezzanine au toit du bâtiment situé au 3697, avenue Laval, et ce, en dérogation à l'article 39 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277)*.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, aux termes de sa résolution **CA21 25 0217** lors de la séance ordinaire du **7 septembre 2021**, le premier projet de résolution, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*, afin d'autoriser l'aménagement d'une mezzanine au toit du bâtiment situé au **3697, avenue Laval**, et ce, en dérogation à l'article 39 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (01-277)*.

QUE l'arrondissement est favorable au projet proposé pour les motifs suivants :

- La nouvelle mezzanine au toit sera implantée avec un retrait important, ce qui limite son impact visuel au niveau de la voie publique;
- Le nouveau volume au toit s'intègre adéquatement dans son milieu et se distingue du bâtiment existant par sa matérialité;
- L'escalier d'issue situé à l'arrière du bâtiment sera déplacé afin de le rendre conforme aux dispositions de la réglementation d'urbanisme;
- Le projet prévoit l'aménagement de bacs de plantation permanents sur la nouvelle terrasse au toit.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2021-054 une séance de consultation écrite sera tenue du **9 au 23 septembre 2021**.

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 23 septembre 2021 à même le formulaire sur le site de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-dans-le-plateau-10314>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6
À l'attention de Louise Depelteau

* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **23 septembre** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

DOCUMENTATION

La documentation afférente au projet est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 8 septembre 2021

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx